

VOIE GÉNÉRALE

2

1^{RE}

T^{LE}

PHYSIQUE - CHIMIE

ENSEIGNEMENT

SPÉCIALITÉ

ENSEIGNEMENT «PHYSIQUE - CHIMIE»

Références aux programmes

Le programme de l'enseignement de spécialité «Physique - Chimie» pour la classe de première est publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n° 1 du 22 janvier 2019.

Le programme de l'enseignement de spécialité «Physique - Chimie» pour la classe de terminale est publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n° 8 du 25 juillet 2019.

En classe de première de la voie générale, les élèves qui suivent l'enseignement de **spécialité de physique-chimie** expriment leur goût des sciences et font le choix d'acquérir les modes de raisonnement inhérents à une formation par les sciences expérimentales.

Ils se projettent ainsi dans un parcours qui leur ouvre la voie des études supérieures relevant des domaines des sciences expérimentales, de la médecine, de la technologie, de l'ingénierie, de l'informatique, des mathématiques, etc.

La physique-chimie, science à la fois fondamentale et appliquée, contribue de manière essentielle à l'acquisition d'un corpus de savoirs et de savoir-faire indispensables, notamment dans le cadre de l'apprentissage des sciences de l'ingénieur et des sciences de la vie et de la Terre et, en même temps, constitue un terrain privilégié de contextualisation pour les mathématiques ou l'informatique.

Le programme de physique-chimie de la classe de première s'inscrit dans la continuité de celui de la classe de seconde, en promouvant :

- ❖ la **pratique expérimentale** et
- ❖ l'activité de **modélisation** et
- ❖ en proposant une approche concrète et **contextualisée** des concepts et phénomènes étudiés.

La démarche de **modélisation** y occupe donc une place centrale pour former les élèves à établir un lien entre le « monde » des objets, des expériences, des faits et celui des modèles et des théories. Aussi, l'enseignement proposé s'attache-t-il à poursuivre l'acquisition des principaux éléments constitutifs de cette démarche.

En physique comme en chimie, les thèmes de seconde sont prolongés. Leur étude sera poursuivie dans le cadre de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale,

permettant ainsi à l'élève d'étudier progressivement, dans la continuité et de manière approfondie, un nombre volontairement restreint de sujets dont les vertus formatrices sont avérées pour une préparation efficace à l'enseignement supérieur. Les savoirs et savoir-faire travaillés complètent, par ailleurs, ceux mobilisés dans le cadre du programme de l'enseignement scientifique.

Les thèmes étudiés fournissent l'opportunité de faire émerger la cohérence d'ensemble du programme sur :

- des notions transversales (modèles, variations et bilans, réponse à une action, etc.) ;
- des notions liées aux valeurs des grandeurs (ordres de grandeur, mesures et incertitudes, unités, etc.) ; des dispositifs expérimentaux et numériques (capteurs, instruments de mesure, microcontrôleurs, etc.).